

MODALITES D' INSCRIPTIONS POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS

*Les inscriptions pour les mercredis
sont possibles uniquement au trimestre*

- A partir du 1er décembre 2019 pour le 2ème trimestre
(janvier à mars 2020)*
- A partir du 1er mars 2020 pour le 3ème trimestre
(avril à début juillet 2020)*